

DOSSIER INFO

Les différentes formes de covoiturage du quotidien

ALEC42

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

*Organisé, spontané,
instantané, solidaire, lignes
de covoiturage...*



SOMMAIRE

- Covoiturage avec réservation
 - Exemple d'acteurs
- Covoiturage avec réservation - solidaire
 - Exemple d'acteurs
- Covoiturage sans réservation - en ligne
 - Exemple d'acteurs
- Covoiturage sans réservation – autostop
 - Exemple d'acteurs
- Juridique : évolution du covoiturage avec la loi LOM



Covoiturage avec réservation

Le principe

C'EST QUOI ?

- **Du covoiturage anticipé ou planifié à l'avance**
(souvent avec le même équipage, avec RDV)

CARACTERISTIQUES

- Nécessite une « masse critique » de covoitureurs inscrits sur une plateforme en ligne (1 annonce par heure minimum)
ou de connaître personnellement une personne qui fait le même trajet

POUR QUI ?

- Pour des trajets réguliers entre 20 et 50 km en moyenne
- Les parkings de covoiturage répondent à cet usage



Covoiturage avec réservation

Exemples d'acteurs

- MOV'ICI

Plateforme et application mobile de la Région

Possibilité de créer des communautés pour regrouper les personnes d'un même territoire, celles qui se rendent au même endroit ou partent d'un lieu commun.

- Acteurs privés





Covoiturage avec réservation – solidaire

Le principe

C'EST QUOI ?

- Des **conducteurs bénévoles transportent avec leur propre véhicule, ou un véhicule mis à disposition**, les personnes qui en ont besoin.

CARACTERISTIQUES

- Fonctionne avec des conducteurs bénévoles, une centrale d'appels (*au minimum un téléphone dédié et un agenda*), parfois une plateforme web ou application mobile.
- Peut être coordonné par une administration, une association ou un prestataire dédié.

POUR QUI ?

- Des personnes n'ayant pas de possibilités de se déplacer
- Des critères peuvent être définis pour autoriser l'accès des personnes à ce service (*âge, lieu, critères sociaux, motif du déplacement...*)
- Très proche du Transport d'Utilité Sociale.



Covoiturage avec réservation – solidaire

Exemples d'acteurs

- **LES ASSOCIATIONS LOCALES OU LA COLLECTIVITE**

- **ATCHOUM**

Plateforme de mise en relation (appels téléphoniques et internet) entre conducteurs et passagers, gère les paiements passagers et indemnités pour les conducteurs, abonnement mensuel par commune (50€ pour 1000 habitants / mois?)

Propose un pack communication au démarrage
 Paiement par carte bancaire ou ticket mobilité

- **MOBICOOP**

Mise à disposition d'une plateforme de mise en relation (appels téléphoniques, internet, application mobile) et accompagnement



Covoiturage sans réservation – en ligne

Le principe

C'EST QUOI ?

- Le passager se rend à un arrêt et monte dans le premier véhicule qui passe
Pas de RDV.

CARACTERISTIQUES

- Une liste de destinations est disponible **le long d'une ligne avec des arrêts, comme un transport en commun.**
Vise une massification du covoiturage le long d'un axe.
- Des arrêts sont aménagés le long des axes principaux
- Nécessite une masse de conducteurs volontaires fiables (6 à 20 conducteurs par heure), qui peuvent être indemnisés pour la mise à disposition de sièges libres.
- Des garanties de trajet pour les passagers peuvent être instaurées (taxi, chauffeur dédié...)

POUR QUI ?

- Trajets réguliers sur axe suffisamment fréquenté
- Usagers ayant des contraintes pour covoiturer (horaires mouvants...)



Covoiturage sans réservation – en ligne

Exemples d'acteurs

- **COVOIT'ICI** (ECOV)

Fonctionne avec application mobile ou SMS pour les passagers.

Les conducteurs sont avertis à l'aide de panneaux lumineux et/ou de l'application mobile.

Assistance téléphonique.

Indemnisation des conducteurs pour la mise à disposition de sièges libres.

Possibilité de garantie de trajet.

- **ILLICOV** (LA ROUE VERTE)

Application mobile.

Possibilité de réserver à l'avance ou aller à l'arrêt au dernier moment.

Indemnisation des conducteurs si passager transporté.

Trajet garanti (taxi)





Covoiturage sans réservation – autostop

Le principe

C'EST QUOI ?

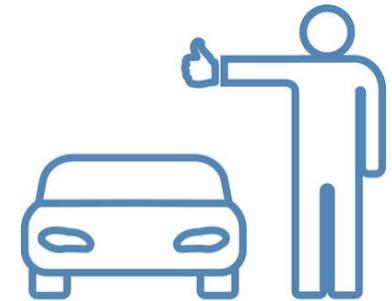
- Le passager monte dans le premier véhicule qui passe, il tend le pouce ou montre une pancarte avec sa destination.
Pas de RDV

CARACTERISTIQUES

- Le passager peut aller où il le souhaite ou bien à un autre arrêt (dans la liste des arrêts du réseau)
- **Les arrêts sécurisent la pratique de l'autostop**
- Pas d'information sur les conducteurs disponibles, temps d'attente indéterminé
- Une inscription au réseau d'autostop peut être proposé pour sécuriser la pratique (charte, carte de membre, kit de covoiturage...)

POUR QUI ?

- Pour des trajets courts ou sur une route unique.
- Pour des usagers flexibles sur l'heure d'arrivée.



Covoiturage sans réservation – autostop

Exemples d'acteurs

- **COVOIT'GO**

Pour demander une destination, le passager active les panneaux lumineux à l'aide des boutons situés sur le mât. Le service est sans inscription et sans partage de frais

- **REZO POUCE**

Réseau déjà existant en France (avec outils de communication, panneaux, kits de membre, application mobile...)

- **CREATION D'UN RESEAU TERRITORIAL** (exemple : mobipouce en Jeune Loire)





Juridique

Evolution du covoiturage avec la LOM

De nouvelles possibilités sont offertes aux territoires et entreprises pour développer le covoiturage :

- Les intercommunalités et Régions peuvent **verser une allocation aux conducteurs et aux passagers** dans le cadre de déplacements en covoiturage (subvention des trajets, défiscalisation de ces aides)
- Les questions de déplacements des travailleurs est un **thème de négociation obligatoire à mener dans les entreprises de plus de 50 salariés** sur le même site.
 - Les collectivités peuvent accompagner les établissements et animer les démarches inter-employeurs
- Création du **Forfait Mobilité Durable** : jusqu'à 500€/an, sans charges et sans fiscalité, à leurs salariés venant au travail à vélo ou en covoiturage (conducteur et/ou passager)
- Possibilité de créer **des voies et du stationnement réservés au covoiturage**
- **Création du Registre de Preuve de Covoiturage** : plateforme technique qui permet à l'ensemble des opérateurs de covoiturage de faire converger et d'attester les trajets effectués par leurs utilisateurs dans le respect de leur vie privée.

Les autorités organisatrices peuvent alors utiliser différents outils: moteur de campagnes d'incitation, attestations de covoiturage, générateur d'attestations sur l'honneur, observatoire et page statistique.